

## **Avis votés au CHSCTA du 16 septembre 2020**

### **Avis n°1**

Les ARS semblent avoir des avis différents en ce qui concerne le type de protection des masques en tissu.

Le CHSCTA demande que des masques chirurgicaux soient mis à disposition de tous les personnels qui se trouvent en présence d'élèves qui n'ont pas l'obligation de porter de masques (1<sup>er</sup> degré, profs d'EPS, surveillants de cantine)..

En cas de cas positif à la covid-19, les personnels cités ci-dessus doivent être prioritaires pour les tests.

### **Avis n°2**

Le CHSCTA a été alerté sur l'absence de dotations de certains personnels en matériels de sécurité.

Le CHSCTA demande la diffusion d'une fiche définissant une procédure de mise à disposition de masques, gel hydroalcoolique et lingettes désinfectantes afin que tous les personnels en disposent en quantité suffisante dans leurs espaces de travail.

### **Avis n°3**

Le CHSCTA demande que soit diffusée à tous les personnels une information sur les droits des personnes vulnérables.

### **Avis n°4**

Les spécialistes de la voix alertent sur les pathologies qui pourraient découler du port prolongé du masque en situation de travail. Le CHSCTA demande que des mesures immédiates de prévention des risques liés à la voix soient prises.